L’Union économique eurasiatique et la difficile réforme des retraites

Description

Lorsqu’elle a été créée, l’Union économique eurasiatique était censée résoudre, notamment, la question du paiement des retraites de ces millions de travailleurs qui migrent d’un pays à l’autre de l’union chaque année.

L’objectif est de coordonner les systèmes de retraite des cinq pays membres de l’Union économique (Russie, Belarus, Arménie, Kazakhstan et Kirghizstan) de façon à ce qu’une année de travail exercé par un migrant compte comme une annuité dans son pays d’origine. Ce qui pourrait s’avérer particulièrement précieux pour les futurs retraités originaires des pays les plus pauvres.

La réforme est presque aboutie aujourd’hui : le ministre russe du Travail et des Affaires sociales, Maxime Topiline, a récemment déclaré qu’elle devrait entrer en vigueur en 2020, après ratification d’un accord en décembre 2019.

Pour le moment, les retraites sont calculées conformément à un accord signé en 1992 entre pays membres de la CEI (Communauté des Etats indépendants) : les pensions sont payées par l’État où vit le retraité quelle que soit la citoyenneté de ce dernier, même s’il n’a pas cotisé dans le pays en question et si son employeur a contribué, lui, au Fonds de pension de son propre pays.

Le futur accord prévoit, lui, que les cotisations du migrant seront enregistrées dans une base de données commune à l’espace de l’Union eurasiatique. S’il travaille en Russie, c’est la Russie qui bénéficiera de ses cotisations. Lorsqu’il prendra sa retraite, par exemple en Arménie, les deux pays paieront sa retraite au prorata de ses années de cotisation dans l’un et dans l’autre pays. Certains points précis de la loi (comme le décompte des droits) sont encore en discussion, faisant douter certains de la mise en œuvre rapide de la réforme.

En outre, sachant qu’on évalue à environ 50 % la proportion des travailleurs étrangers exerçant en Russie sans autorisation ni contrat, et ne cotisant donc à aucun fonds de retraite, il est peu probable que la réforme permette d’améliorer réellement les conditions de vie des retraités les plus démunis.

Sources : *Eurasianet.org, eaeunion.org, eurasiancommission.org.*

date créée
03/09/2019
Champs de Méta
Auteur-article : Elie Guilhem